



RAPPORT DE RESPONSABILITÉ

Année 2024



Éditorial

Dans un contexte en pleine évolution, les attentes sociétales, environnementales et économiques se font de plus en plus précises. Le secteur agricole et viticole en particulier, est directement concerné par la nécessité d'adapter ses pratiques, d'innover et de répondre à de nouvelles exigences réglementaires et citoyennes.

La C.A.M.B., en tant que partenaire de proximité des exploitations viticoles, accompagne ces transitions avec une volonté affirmée : créer de la valeur durable avec et pour ses clients. Nous faisons de la montée en compétences, du partage d'expertise et de l'innovation un pilier essentiel de notre action sur le terrain.

Parce que les modes de travail ont profondément évolué ces dernières années, nous avons adapté notre organisation pour offrir plus de souplesse, de réactivité et de qualité de service. Nos collaborateurs bénéficient d'une autonomie renforcée, avec des modalités de travail plus flexibles, intégrées à la culture d'entreprise. Cette approche permet de mieux concilier engagement professionnel et équilibre personnel, tout en renforçant l'efficacité collective.

L'un de nos axes de transformation majeurs est aussi environnemental. Nous avons engagé des actions concrètes pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et accélérer la transition énergétique au sein de notre structure. Le développement de nos installations photovoltaïques et l'évolution de nos pratiques de déplacement s'inscrivent pleinement dans cette dynamique.

Ces démarches traduisent notre volonté d'agir de façon responsable, aux côtés des professionnels du territoire, pour construire un avenir agricole plus durable, plus résilient et plus respectueux de son environnement.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Denis ROUSSET
Président de la C.A.M.B.

David BUIRET
Directeur de la C.A.M.B.

SOMMAIRE

1. Présentation de la C.A.M.B.

2. Notre stratégie RSE

3. Enjeu n°1 : Une économie locale

Axe 1 : Favoriser notre ancrage territorial via une politique de partenariat responsable

Axe 2 : Apporter un service de proximité à nos clients

4. Enjeu n°2 : Favoriser le développement humain

Axe 3 : Assurer la sécurité de nos collaborateurs

Axe 4 : Management flexible et de proximité

Axe 5 : Garantir la diversité et l'égalité professionnelle

Axe 6 : Promouvoir la gestion de carrière

Axe 7 : Sécurité et bien-être

5. Enjeu n°3 : Une empreinte environnementale positive

Axe 8 : Agir pour le climat et la transition énergétique

Axe 9 : Maîtriser les impacts environnementaux



LA C.A.M.B. C'EST QUOI ?

« **Coopération : action de participer à une œuvre commune.** »

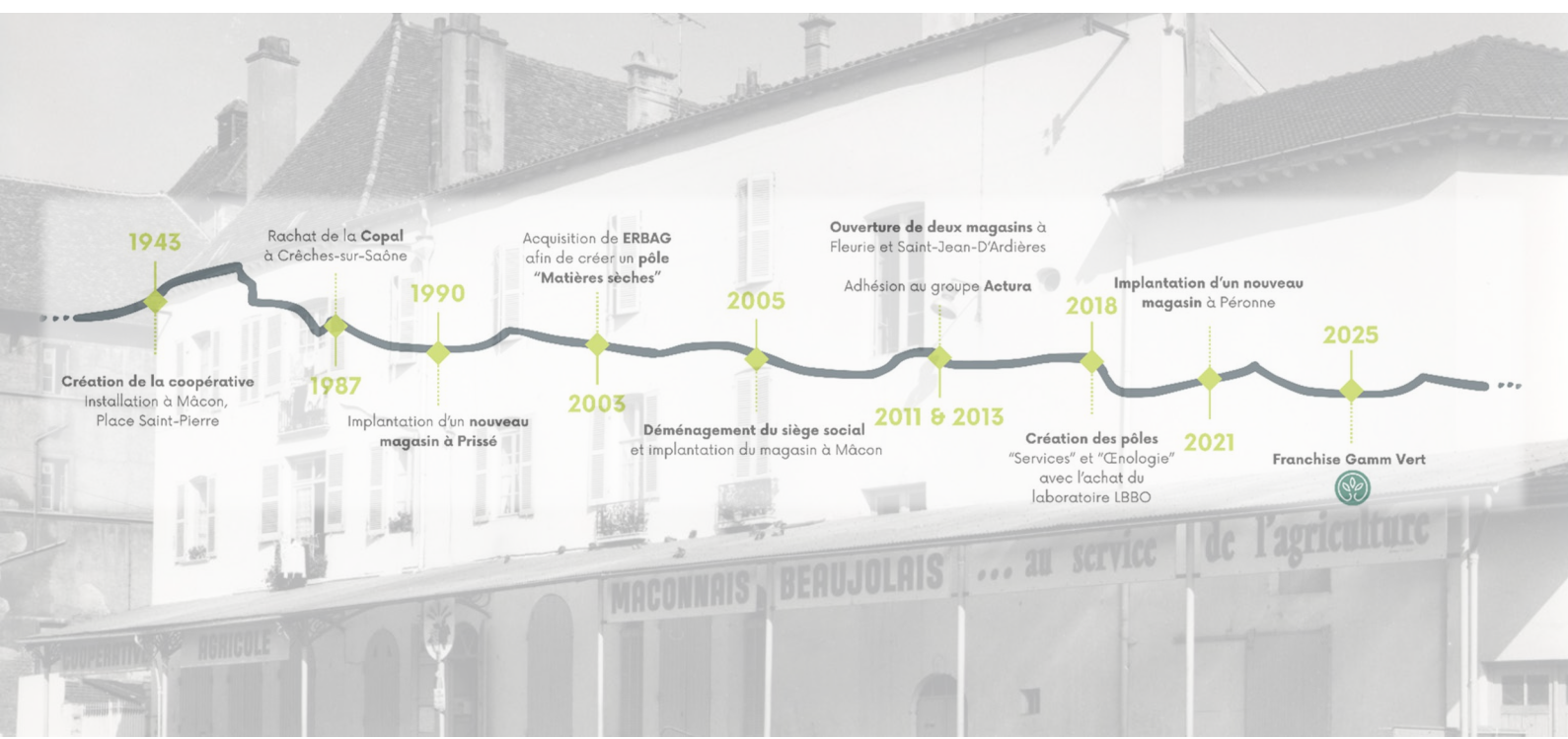
C'est avant tout une **coopérative d'approvisionnement spécialisée dans le domaine viticole** et qui demeure fidèle à son esprit coopératif depuis plus de **150 ans** ! Eh oui, cette dernière a vu le jour en 1875, et à cette période, la coopérative était un syndicat.

La coopérative a su perdurer jusqu'à aujourd'hui, tout en s'adaptant aux nouvelles contraintes et enjeux économiques. Cela s'est réalisé grâce au développement permanent de nouveaux services et de nouvelles prestations pour satisfaire les besoins de nos adhérents.

La C.A.M.B. s'avère être un solide partenaire au quotidien pour les viticulteurs du Mâconnais et du Beaujolais, qui trouvent à la « Coop' » tout ce dont ils ont besoin matériellement et humainement, grâce à nos équipes professionnelles.

« **Nous œuvrons ensemble pour les défis de demain.** »

Nos magasins sont proches de vous, avec **six implantations** dans la région, une **logistique performante** et des **équipes compétentes et motivées**. La C.A.M.B. vous offre la possibilité de vous appuyer sur une entreprise **solide et disponible** !



LE PÔLE VIN

Nous œuvrons pour une parfaite maîtrise de toute la chaîne viticole



En 2018, la C.A.M.B. crée son pôle "vin" avec l'arrivée du Laboratoire Beaujolais Bourgogne Œnologie (L.B.B.O.).

Idéalement situé au cœur de la zone Mâconnais Beaujolais, le laboratoire est parfaitement équipé avec du matériel de pointe, accrédité **COFRAC***.

De cette façon, nous renforçons et complétons notre offre de services afin de répondre à tous les aspects de la vigne et du vin.



*Accréditation n°1-0655

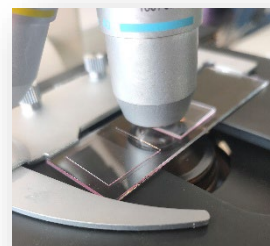
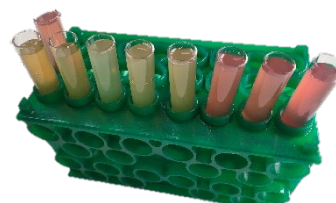
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Notre équipe professionnelle et dynamique, saura vous écouter, analyser vos besoins, vous conseiller, et vous proposer des services de qualité !

- › Analyses **sensorielles**
- › Analyses des **moûts** et des **vins**
- › Analyses **officielles** (export, concours...)
- › **Formations dégustations**
- › **Audit Oxygène**
- › **Audit Hygiène**
- › **HACCP** et analyses des risques consommateurs
- › Suivis **microbiologiques**

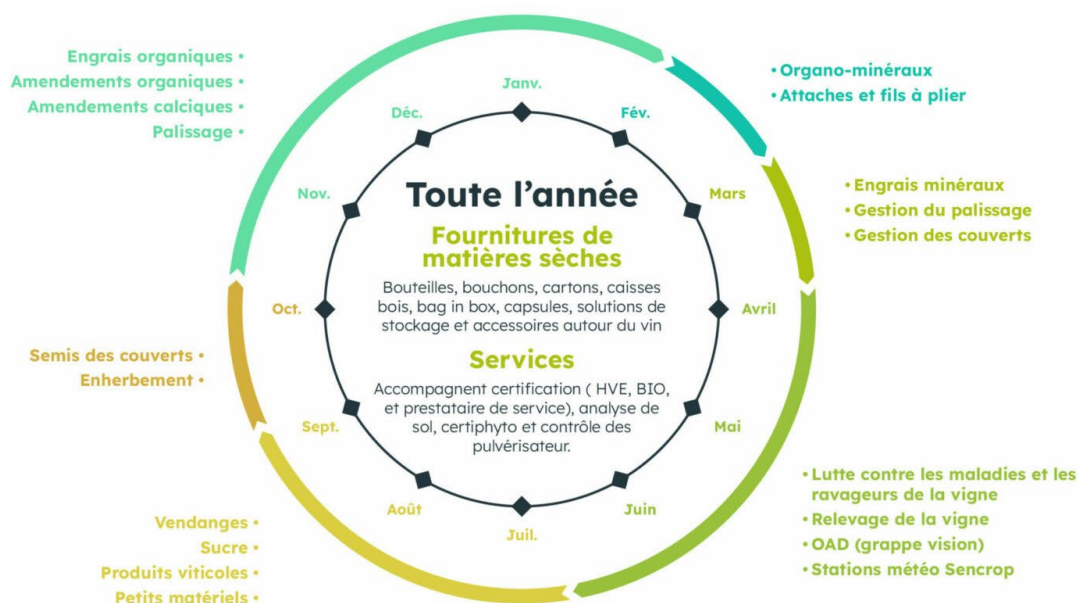
- › **Suivi technique et œnologique** tout au long de l'élaboration, et de l'élevage de vos vins jusqu'à leur commercialisation
- › Visites pendant les **vendanges**
- › **Dégustation sur site** et sur rendez-vous
- › Préparation des **assemblages** pour la mise en bouteille
- › Vins **biologiques**, réduction **SO2**
- › **Évolution** de la gamme

- › Une consultation facile de tous les résultats et historiques
- › Equipements analytiques récents, performants et fiables : **IRTF, séquentiel, cytométrie**
- › **Salle de dégustation**
- › **Filtration et préparation de vos échantillons**
- › Le ramassage des échantillons au domaine et dans les magasins C.A.M.B.
- › **Tests et sélection des produits et terres de filtration** distribués dans les magasins C.A.M.B.
- › Les **analyses spécifiques** : marcs, résidus phytos..
- › Les **solutions œnologiques**



LE PÔLE VIGNE

En tant que client, vous êtes accompagné pour préparer la vigne au mieux, tout au long de l'année



Une équipe de technico-commerciaux est présente afin de vous accompagner durant tout le cycle ; de la vigne au vin !



Stations météo Sencrop : accédez à une application météo fiable, et basée sur les stations installées localement pour vous aiguiller en temps réel. Découvrez nos différentes offres directement avec votre technicien.

Nous sommes partenaires de la centrale d'achat, Actura. Cette dernière possède plusieurs sites dans toute la France, afin d'expérimenter en conditions réelles les produits dans les vignes.

Réalisation des analyses de sols et de sarments avec l'organisme Auréa. La restitution des résultats est réalisée en direct avec votre technicien pour un suivi complet (une réduction est appliquée à partir d'un certain nombre d'analyses).

Des formations primo et renouvellement de Certiphyto sont organisées au sein de nos locaux à Mâcon ou à Belleville-en-Beaujolais.

Nous vous proposons la certification et un suivi de votre exploitation HVE et Bio.



Chaque année, nous mettons en place des sessions de contrôles de vos pulvérisateurs.

Membre de la filière Adivalor : votre technicien vous fera parvenir un calendrier de collecte des déchets (produits phyto et œnologiques, sacs d'engrais, PPNU etc.)

Notre **Assemblée Générale** se déroule chaque année pour faire voter les nouvelles décisions, et surtout pour vous tenir informés des projets à venir au sein de votre coopérative.

Vous pouvez bénéficier d'une **ristourne annuelle** en fonction des résultats de la coopérative. Celle-ci est calculée sur l'ensemble de vos achats professionnels, et est versée sous forme d'acompte en janvier de chaque année.

En tant qu'adhérent, vous bénéficiez d'un programme fidélité avantageux sur nos produits "jardin" : **1€ = 1 point**. À partir de 500 points, vous obtenez **25 € de réduction** !

Notre accompagnement ne s'arrête pas là, le service **Matières Sèches** est présent pour vos fournitures viticoles

Ce pôle se compose de toutes les **matières premières** (bouteilles, cartons, bouchons...) dont vous allez avoir besoin depuis la mise en bouteille, jusqu'à l'expédition et en passant par le stockage.

Nous proposons **l'impression de vos cartons, caisses bois ou sacs** avec un visuel que vous aurez imaginé ou bien que vous pourrez créer en collaboration avec notre graphiste.

Pour vous conseiller, et répondre à vos besoins précis, nos **commerciaux sillonnent le Mâconnais et le Beaujolais** à votre rencontre. Nos assistantes commerciales sont aussi présentes au sein de notre Showroom à Mâcon.

Afin de finaliser cet accompagnement, notre **service logistique** vous livre chez vous !



Coopérative Agricole
Mâconnais Beaujolais
C.A.M.B.
VIGNES VIL JARDIN

LE PÔLE JARDIN

Nos magasins sont ouverts au grand public



L'année 2025 marque un tournant pour les magasins de Mâcon, Prissé et Crêches-sur-Saône, qui deviennent **franchisés Gamm Vert** !

Ces magasins, ainsi que ceux de Péronne, Belleville-en-Beaujolais et Fleurie (non franchisés) sont ouverts au grand public et proposent une large gamme de produits allant de la jardinerie/viticulture, en passant par l'alimentation et les accessoires pour les animaux, ou par les produits du terroir.

Nos conseillers compétents, sont présents toute l'année pour vous servir et vous guider dans vos choix !

- Végétaux : plantes d'intérieur et d'extérieur
 - Potager : fruits et légumes
 - Outillage
 - Accessoires et décorations
 - Vêtements et chaussures
-
- Alimentation pour les animaux
 - Accessoires pour les animaux domestiques et d'élevage
 - Équipements et accessoires pour l'apiculture
-
- Produits du terroir : terrines, boissons, miels, chocolats...
 - Accessoires pour les conserves et les confitures
 - Accessoires pour le vin



Jardinage



Animalerie



Produits terroir

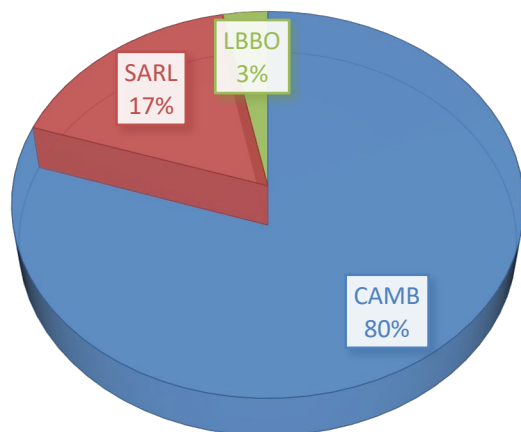


LES CHIFFRES CLÉS

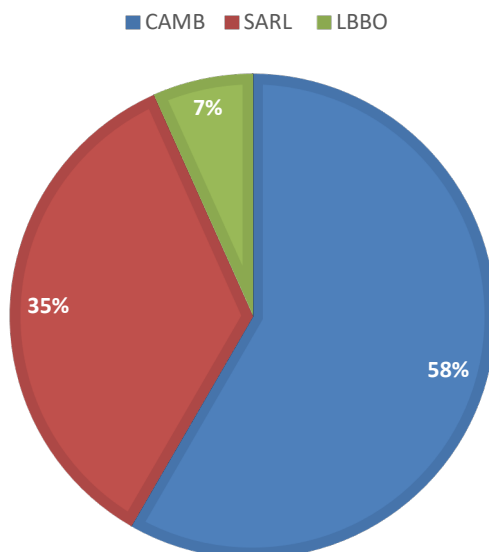
Les activités de la C.A.M.B. sont regroupées au sein de deux régions : plus précisément sur les secteurs du Maconnais et du Beaujolais.



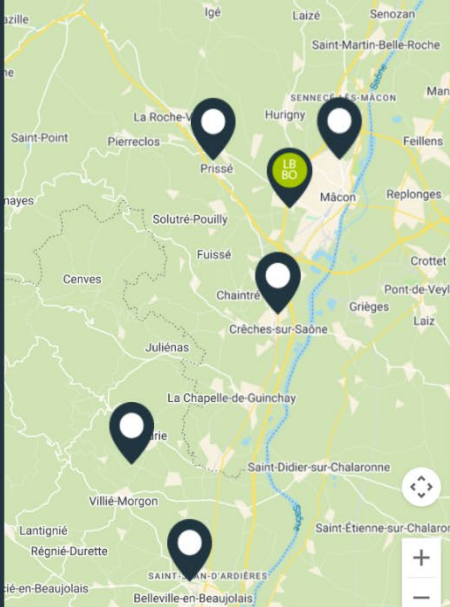
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉPARTITION DES COLLABORATEURS



NOS MAGASINS

 Péronne 159 Impasse des Prayes CEDEX 1543 71260 > Horaires & Coordonnées	 Crêches-sur-Saône 64 rue de Bourgogne 71680 > Horaires & Coordonnées	
 Mâcon 336 Chemin des 4 Pilles 71000 > Horaires & Coordonnées	 Fleurie 562 Route du château de Grand Pré 69820 > Horaires & Coordonnées	
 Prissé 466 rue de la Fontaine 71960 > Horaires & Coordonnées	 Belleville-en-Beaujolais 449 Route de Champnard 69220 > Horaires & Coordonnées	

LA GOUVERNANCE

Le groupe C.A.M.B. est organisé sous forme de société coopérative, pilotée par les Adhérents-Associés et par le gérant qui à sous sa gouverne les salariés de l'entreprise.



Le conseil se réunit
3 à 4 fois par an



Réunions avec le
pôle direction

NOS PARTENARIATS

 Pour soutenir les acteurs locaux



Notre stratégie RSE : une dynamique engagée depuis 2022

Depuis le changement de direction, la stratégie RSE de la C.A.M.B. a connu une nouvelle impulsion. Portée par une vision à long terme, elle s'articule autour de trois grands axes : l'engagement économique, social et environnemental, dans une logique de responsabilité partagée et de progrès continu.

♦ Une croissance durable et inclusive

Nous croyons à une croissance qui allie performance économique et utilité sociale. C'est pourquoi nous nous engageons à promouvoir une activité soutenue, responsable et créatrice de valeur sur nos territoires. En deux ans, notre effectif s'est enrichi de 11 collaborateurs, témoignant de notre volonté de consolider l'emploi local et de proposer un environnement de travail porteur de sens.

♦ Un travail décent pour tous

Nous plaçons l'humain au cœur de notre modèle. Cela se traduit par des conditions de travail repensées, une politique de formation ambitieuse, et une organisation plus souple et équilibrée. ***Le développement du télétravail, encadré et adapté à nos métiers, permet à chacun de conjuguer performance et qualité de vie.*** Nous favorisons également l'autonomie, la coopération et l'épanouissement professionnel, convaincus qu'un collectif solide est un levier de durabilité.

♦ Une transition environnementale concrète

Face à l'urgence climatique, nous avons accéléré nos actions pour réduire notre empreinte carbone. Cela passe par :

- la limitation des déplacements et l'optimisation de notre flotte ;
- le développement de l'autoproduction d'énergie via l'installation de panneaux photovoltaïques ;
- une sensibilisation renforcée de nos équipes aux écogestes et pratiques responsables.

Ces efforts s'inscrivent dans une trajectoire claire, portée par des objectifs mesurables à horizon 2026 et au-delà.

♦ Une démarche vivante et évolutive

La stratégie RSE de la C.A.M.B. n'est pas figée. Elle s'enrichit des retours de nos équipes, des attentes de nos clients et des évolutions du secteur agricole et viticole. Ensemble, nous construisons un modèle d'entreprise plus juste, plus responsable et pleinement ancré dans son territoire.

Comment lire le rapport ?

Les informations attendues pour répondre aux Objectifs de Développement Durable portés par l'ONU sont signalées par les logos ci-dessous :



Enjeu n°1 : Promouvoir le développement des circuits courts pour favoriser une économie locale et circulaire

◆ **Axe 1 : Favoriser notre ancrage territorial via une politique de partenariat responsable**

🎯 **Objectif :**

Soutenir activement l'économie locale en développant des partenariats durables avec les acteurs du territoire, pour renforcer les circuits courts, créer de l'emploi local et encourager une économie circulaire.

📌 **Actions concrètes :**

- Mobilisation d'un réseau d'artisans locaux pour la réalisation et la maintenance de nos locaux.
- Approvisionnement local en plants de légumes auprès d'un maraîcher de la région pour la revente en magasin.
- Travail avec des traiteurs et restaurateurs locaux pour nos événements internes et externes.
- Hébergement de nos auditeurs chez nos clients, dans des gîtes ruraux, favorisant le tourisme local.
- Partenariats avec des écoles locales pour encourager l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.
- Présence sur la plateforme Jouons Local qui permet aux habitants de Crêches-sur-Saône et ses alentours de consulter les actualités locales.

🌱 **Impacts visés :**

- Création de valeur locale
- Réduction des circuits logistiques
- Soutien à l'économie sociale et solidaire
- Développement d'un réseau régional durable

**JOUONS
LOCAL**

◆ **Axe 2 : Apporter un service de proximité à nos clients**

🎯 **Objectif :**

Renforcer la relation client par une présence locale forte, limiter l'impact carbone lié aux déplacements, et proposer un accompagnement personnalisé ancré dans les réalités de terrain.

📌 **Actions concrètes :**

- Implantation de 6 magasins de proximité au cœur du Mâconnais et du Beaujolais.
- Déploiement de 160 stations météo sur les départements du Rhône (69) et de Saône-et-Loire (71), permettant un conseil agricole fin et localisé.
- Mise en place d'une organisation de travail ancrée localement pour favoriser la réactivité et le lien humain.

Impacts visés :

- Réduction de l'empreinte carbone
- Accessibilité renforcée pour les clients
- Conseil technique de qualité, adapté aux conditions locales
- Renforcement du lien de confiance client-terrain

Enjeu n°2 : Favoriser le développement humain



◆ Axe 3 : Assurer la sécurité de nos collaborateurs

Objectif :

Prioriser la santé et la sécurité au travail en allant au-delà des obligations réglementaires, afin de réduire les risques professionnels et améliorer la qualité de vie au travail.

Actions concrètes :

- Formations régulières (SST, CACES, Certiphyto, incendie, matières dangereuses).
- Audit de sécurité réalisé par Groupama avec mise en œuvre d'un plan d'action.
- Fourniture d'équipements de protection individuelle (vêtements, chaussures).
- Mutuelle entreprise prise en charge à 100% par l'employeur.
- Amélioration de la QVT (Qualité de Vie au Travail) :
 - Réunions régulières entre responsables magasins afin d'échanger et mettre en place des solutions d'optimisation dans certains aspects du travail
 - Séminaires d'entreprise afin de fédérer et de passer des moments conviviaux entre collaborateurs
 - Aménagement d'une salle de pause déjeuner avec un canapé pour se détendre
 - Une zone de pause avec café et thés est à disposition dans tous les bâtiments
 - Un livret d'accueil salarié est prévu pour les nouveaux arrivants, avec notamment des informations relatives au CSE
 - Un CSE est en place avec des référents pour chaque pôle

Impacts visés :

- Réduction des accidents du travail
- Amélioration du bien-être physique et mental
- Climat social sécurisé et rassurant

◆ Axe 4 : Management flexible et de proximité

🎯 Objectif :

Favoriser l'autonomie, le dialogue et la transparence pour accompagner le développement professionnel et personnel des collaborateurs.

📌 Actions concrètes :

- Télétravail proposé aux postes administratifs et commerciaux.
- Horaires adaptés selon les emplois pour un meilleur équilibre vie pro/perso.
- Flexibilité sur les congés, sans dates imposées sauf cas exceptionnel.
- Mise à disposition d'une salle de restauration.

🌱 Impacts visés :

- Meilleur équilibre vie personnelle/professionnelle
- Motivation et engagement renforcés
- Management collaboratif et respectueux

◆ Axe 5 : Garantir la diversité et l'égalité professionnelle

🎯 Objectif :

Promouvoir l'inclusion, l'égalité hommes-femmes et l'intégration durable des jeunes, seniors et personnes en situation de handicap.

📌 Actions concrètes :

- Équilibre femmes/hommes : 22 femmes, 29 hommes en poste.
- Ajustement des salaires hommes-femmes depuis janvier 2022 pour les magasins.
- Parcours d'intégration des jeunes talents et maintien dans l'emploi des seniors et personnes en situation de handicap.

🌱 Impacts visés :

- Égalité des chances réelle
 - Environnement de travail inclusif
 - Diversité valorisée au sein des équipes
-

◆ Axe 6 : Promouvoir la gestion de carrière

🎯 Objectif :

Accompagner le développement des compétences, la formation et l'évolution professionnelle pour assurer l'employabilité durable des collaborateurs.

📌 Actions concrètes :

- Recrutement d'alternants (magasin, communication, comptabilité)
- Offres de formations et évolution de poste adaptées
- Réduction de la précarité par le recours aux CDI et temps plein
- Interdiction stricte du travail des enfants et du travail forcé
- Mise en place du départ à la retraite progressive

🌱 Impacts visés :

- Fidélisation des talents
 - Montée en compétences continue
 - Respect des normes sociales internationales
-

◆ Axe 7 : Sécurité et bien-être

🎯 Objectif :

Garantir des conditions de travail sécurisées et favorables au bien-être physique et psychologique des salariés.

📌 Actions concrètes :

- Formations SST et rendez-vous systématiques avec la médecine du travail (MSA).
- Mutuelle entreprise à 100% prise en charge.
- Mise à disposition de trousse de secours et fiches d'allergies sur tous les sites.
- Création du CSE en 2021 avec actions sociales et activités pour les salariés.
- Équipements adaptés aux saisons pour les collaborateurs (magasins, chauffeurs).

🌱 Impacts visés :

- Prévention efficace des risques professionnels
- Amélioration du bien-être au travail
- Climat social participatif et positif

Enjeu n°3 : Avoir une empreinte environnementale positive



◆ Axe 8 : Agir pour le climat et la transition énergétique

🎯 Objectif :

Réduire notre empreinte carbone en maîtrisant nos consommations d'eau, de papier et d'énergie. Contribuer activement à la lutte contre le changement climatique à travers des solutions concrètes et durables.

📌 Actions mises en place :

- Écoconception des bâtiments
→ Utilisation d'éclairages basse consommation, remplacement des néons par des panneaux LED, installation de baies vitrées et amélioration de l'isolation thermique.
- Déploiement d'énergies renouvelables
→ Installation de panneaux solaires sur nos sites pour produire de l'électricité verte.
- Électrification du parc de matériels
→ Remplacement progressif des chariots élévateurs thermiques par des modèles électriques.
- Adhésion à une énergie verte (parc de panneaux photovoltaïques pour le site de Mâcon)
- Optimisation logistique
→ Révision des itinéraires de transport pour réduire les kilomètres parcourus et favoriser le groupage des livraisons.
- Affichages dans les bâtiments pour inciter à éteindre la lumière, couper l'eau...

🌱 Impacts observés / attendus :

- Baisse significative des consommations énergétiques dans les bâtiments.
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'activité.
- Amélioration de l'efficacité logistique et baisse des coûts de transport.
- Diminution de la dépendance aux énergies fossiles.



◆ Axe 9 : Maîtriser les impacts environnementaux

🎯 Objectif :

Mieux connaître, suivre et optimiser nos consommations de ressources pour réduire notre impact sur l'environnement et promouvoir des pratiques agricoles plus durables.

📌 Actions mises en place :

- Recyclage des déchets
 - Partenariat avec Adivalor pour la collecte gratuite des déchets agricoles chez les clients.
 - Mise en place d'un contrat de recyclage pour les déchets internes.
 - Organisation annuelle d'une collecte des produits phytosanitaires interdits (C.A.M.B., adhérents, clients).
- Comptabilité énergétique
 - Suivi analytique des consommations énergétiques par magasin et par véhicule, pour identifier les postes les plus consommateurs.
- Agriculture de précision
 - Installation d'OAD (Outils d'Aide à la Décision) et de stations météo pour affiner les préconisations viticoles, en fonction de la pression sanitaire réelle.
- Accompagnement vers des labels durables
 - Soutien des clients et adhérents dans leurs démarches de certification : HVE, BIO, etc.
- Notre S.A.R.L. travaille en collaboration avec le groupe INVIVO qui détient notamment Gamm Vert. Leur raison d'être est « d'agir pour que chacun accède aux bienfaits de la nature ».

RÈGLES DE COLLECTE DES EVPP

Viticulteur recycleur !

Le respect commence là où les EVPP finissent



Toute sache non conforme sera refusée par le magasin



Toutes les informations sur www.adivalor.fr



🌱 Impacts observés / attendus :

- Réduction du volume de déchets non valorisés.
- Diminution des traitements phytosanitaires grâce à des interventions mieux ciblées.
- Sensibilisation accrue des adhérents et clients à l'environnement.
- Contribution à la biodiversité locale (protection des pollinisateurs)
- Suivi précis des postes énergétiques pour des actions d'amélioration continues

